



Réunion avec les banques pôle « Finance »

Mercredi 8 Février 2017 - 10h à 12h

Lieu de réunion : amphithéâtre
(Conseil régional – Rouen)

- Relevé de décisions -

Etaient présents		
NOM	PRENOM	ORGANISME
BELLENGER	Patrick	BPO
BERRANGER	Guillaume	CA Normandie
BRUSSEAU	Anne Christine	Société générale
BUYLE BODIN	Zoe	Région
CRESTEY	Yann	PROCIVIS SACICAP
BOQUET	Gaétan	CEN caisse d'épargne
De CASTELNAU	Geoffroy	crédit Mutuel
DEFFONTAINES	Alain	Région Normandie
DEGEN	Annie	UNEP
DEJEAN de la Bâtie	Hubert	Vice Président Région Normandie
DELAIN	Philippe	BRED
BELLOUIN		Delamarre bois
DUFOUR	MAITE	ADEME
DUPREY	Bertrand	Communauté Agglo Seine Eure CASE
EVARD	Pierre	ARCENE
FAUCON	Sébastien	DREAL
GATIER	Jérôme	PBD
GERGELY	Jean Michel	CA Normandie et Représentant FBF
GUIGNON	Dimitry	Communauté d'agglo de Rouen
Guilpain	Patrick	Banque Postal
Havard	Gilles	Groupe La Poste
HUE	Didier	CDHAT
LAMIOT	Jérôme	Crédit Foncier
LECOMTE	Thierry	Crédit Mutuel
LEMOINE	Pacal	Président ARCENE et rénovateur BBC
LEPROUST	Emile	CODAH
MICHEZ	Olivier	BEPOMM
MOREAU	Olivier	Caisse des dépôts
MOTTE	Annie	Région Normandie
PARIGUET	Claire	Crédit Agricole de Normandie-Seine
PIAUDEL	Benjamin	Région service Europe
PIQUET	Arthur	ABC Isolation rénovateur BBC
PIQUET	Christian	Président du club des Rénovateurs BBC
SAUVAGE	Thierry	BNP paribas
SGORBINI	Béatrice	SOLIHA
ZIMOLONG	Eric	ARCENE

Pour information ce compte-rendu est diffusé à tous les acteurs de la structuration (les acteurs des 3 pôles) aux partenaires et également aux territoires impliqués sur ce sujet.

👉 Contexte Etat des lieux –

La réunion a permis de présenter les enjeux du financement de la rénovation énergétique :

A l'échelle européenne, état des réflexions et des travaux par Zoe Buyle Bodin de l'antenne Bruxelloise de la Région (cf diaporama) et d'Annie Degen du PNUE

Puis au niveau National, Intervention du directeur du plan Bâtiment durable – Jérôme Gatier sur l'avancement du rapport en cours commandé à Philippe Pelletier, et du représentant régional de la Fédération des Banques Française M. Gergely qui a présenté l'action « Green Supporting Factor »

M. Hubert Dejean de la Batie, Vice-Président de la Région Normandie, en charge de l'environnement, du littoral et de la mer et Président d'Effinergie a présenté le plan d'actions « Plan Normandie Bâtiments durables » engagé par la Région et a souligné l'importance de travailler avec les Banques dans le cadre du financement « vert »

La Région est prête à « prendre des risques » pour aider et développer un « business model normand pour la transition énergétique » qui doit se concrétiser dans les 3 années à venir, en s'appuyant le cas échéant sur l'émission de « green bonds » ou d'un fond d'investissement régional dédié et soutenu par des organismes bancaires.

M. Gergely a souligné que les ¾ des banques en région étaient des banques mutualistes largement impliquées et actrices dans l'économie locale et les projets. En conséquence les banques se sentent impliquées dans le sujet du jour et sont prêtes à s'inscrire dans la dynamique régionale.

Un bilan synthétique des premiers résultats de rénovation dans le cadre de la structuration des acteurs et de la participation à l'expérimentation PUCA a été présenté par Alain Deffontaines et Annie Motte.

Il a été souligné l'importance du programme ELENA qui a permis à la Région Normandie de s'engager dans ce chantier en bénéficiant de subventions importantes et cela au coté du groupe BPCE

Quelques collectivités (CODAH, CASE) ont également fait part des travaux engagés avec certaines banques pour faciliter le parcours client.

👉 Relevé de décisions –

Suite à cela des échanges ont eu lieu entre les différents acteurs : collectivités, conseillers, rénovateurs BBC, auditeurs et banquiers. Les difficultés liées à l'émission de l'éco-ptz ont été mises en avant par les banques qui le pratiquent (délais, lourdeur de la démarche, rigidité et poids des échanges avec les services de contrôle). Le souhait serait plutôt d'accompagner les particuliers avec des prêts travaux ou à la consommation, plus simples et réactifs, tout en profitant du rôle de tiers de confiance joué par la Région via son financement et via la chaîne de confiance mise en place dans le cadre du chèque éco-énergie.

La Région propose, d'ouvrir aux banques volontaires l'accès à la prochaine plateforme dématérialisée de gestion du dispositif qui sera opérationnelle à l'automne, afin de positionner le flux de trésorerie (cela permet d'avoir des précisions sur les dates de paiement ou d'encaissement et sur les fonds mobilisés en fonction de ces dates.

Ce travail réalisé sur les chantiers avec rénovateurs BBC permettra de mieux identifier les blocages, et donc les besoins pour fluidifier et faciliter la rénovation, ainsi la Région pourra proposer des outils financiers qui répondront à des cas identifiés.

Les Banques dans le cadre de l'accès à cette plateforme pourraient avoir accès aux données techniques des audits consommation avant et après travaux, gain escompté et taux de fiabilité. Cela devra être soumis à l'accord du particulier. De même pour l'accès au devis ou factures.

Le conseiller bancaire, autorisé par le client, de valider le plan de financement et d'établir le flux de trésorerie.

La Région organisera sous 3 mois une réunion de travail pour d'une part présenter le fonctionnement de la plateforme actuelle et à venir et d'autre part pour identifier les données qui devront être positionnées dans l'outil pour accéder aux informations du flux de trésorerie. Les questions de confidentialités et d'accord devront être également traités.

Cette réunion sera proposée aux représentants des banques intéressés dans l'objectif de conforter le fonctionnement de la plateforme dématérialisée et par la même de renforcer le rôle des différents acteurs de la chaîne de confiance (conseillers Habitat et Energie, auditeurs, artisans RGE et rénovateurs BBC etc)

A cet effet, il est demandé aux représentants des banques qui étaient présents le 8 février, de préciser les coordonnées des interlocuteurs qui seront invités à la prochaine réunion de travail (contact annie.motte@normandie.fr)

La Région souhaite également identifier l'interlocuteur dédié qui pourra être sollicité par les acteurs de la structuration pour répondre à une difficulté rencontrée lors de l'élaboration d'un dossier.

Il est également demandé de préciser les représentants des banques qui pourraient être présents lors du salon de 'Habitat de Caen et participer à l'inauguration du dispositif le 31 mars (14h-16h) avec les autres partenaires de la structuration régionale (contact alexandra.benard@normandie.fr).

Il est enfin souhaité que les banques relaient par leur site internet le lien vers le site régional dédié au chèque éco-énergie <http://cheque-eco-energie-normandie.adequation.com/>

Les liens pouvant être positionnés dans les deux sens : (contact alexandra.benard@normandie.fr).